

## Compte-rendu de la demi-journée de réflexion sur l'Education Prioritaire du lundi 7 octobre 2013

Le collège Claude Monet d'Argenteuil est classé Eclair ; la réunion regroupait les équipes éducatives des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés, et était présidée par l'inspectrice de la circonscription et le principal du collège.

### Déroulement :

- **projection du diaporama du MEN** que nous étions invités à commenter au fur et à mesure, ce qui morcelait les interventions syndicales. Cela a été l'occasion de rappeler brièvement l'historique de notre refus d'entrer dans le dispositif ECLAIR, et les aménagements que nous avons obtenus :
  - \* pas de préfets des études (mais 4 « référents éducatifs, sans pouvoir hiérarchique, s'occupant d'élèves en difficulté sur chaque niveau ; depuis la rentrée 2013, nous disposons de 18h pour un « professeur d'appui » qui à ce jour n'est pas nommé, et dont les prérogatives seront contrôlées par les personnels)
  - \* ni lettre de mission, ni poste à profil
  
- A la fin du diaporama, **demande de l'inspectrice de dégager collectivement 3 points positifs et 3 points négatifs de cette présentation.** Nous avons fait remarquer que la précipitation dans laquelle avaient été convoquées les Assises ne nous avait déjà pas permis de bien les préparer (pas le temps de poser une heure d'info syndicale) et que demander une analyse à brûle-pourpoint procédait de la même précipitation. Néanmoins, nous avons relevé 2 points positifs dans le diaporama (la nécessité d'accentuer le travail en équipe, à condition de dégager des heures pour cela, et le constat de l'insuffisance des moyens alloués pour l'EP). 2 points négatifs : la question de l'efficacité soi-disant contestable de la baisse des effectifs en classe (renvoi à l'étude de Piketty qui prouve le contraire), la notion de contractualisation qui fait dépendre les moyens alloués de projets + ou – fastidieux.
  
- **Travail en ateliers : les enseignants ont été répartis en ateliers sur 4 thèmes.**

Nous avons demandé pourquoi il n'y avait que 4 thèmes et non 6 ; l'inspectrice a répondu qu'il y avait eu élagage au niveau de la direction départementale, puis localement où il a été fait un tri parmi les 20 questions qui ont été transmises aux organisateurs, parce que ces derniers ne voyaient pas comment matériellement on pouvait toutes les traiter. Il est à noter que l'un des thèmes écartés est celui des moyens ! ... soi-disant refondu dans l'un des 4 thèmes.

Les personnels n'ont eu connaissance des thèmes qu'une fois répartis dans les ateliers, où ils étaient affectés arbitrairement, sans avoir été consultés.

La formulation des questions était particulière et parfois alambiquée, du style:

  - **Atelier 4 : « Comment être exigeant tout en restant à la portée des élèves et comment favoriser leur estime de soi »** (ou quelque chose d'approchant... car aucun document écrit où l'ensemble des questions figurerait, nous permettant de voir si l'essentiel des problématiques a été abordé) : dans cet atelier, galimatias de questions soulevées sur la mauvaise image que peut renvoyer aux enfants et aux parents l'étiquette Eclair, le fait d'appartenir à tel ou tel groupe de niveau, d'habiter dans un quartier populaire comme la Dalle d'Argenteuil, la difficulté posée par l'hétérogénéité des élèves (ULIS, allophones...), par la non-implication de nombreux parents... Il en ressort la nécessité de mettre en place des projets et dispositifs particuliers (ex au collège : 3<sup>o</sup> Tremplin remplaçant peu ou prou les 3<sup>o</sup> d'insertion, « Cordées de la Réussite »), et d'avoir un temps de concertation qui soit rémunéré.

Les collègues de maternelle et primaire appuient sur le manque de temps et de formation et déplorent le poids pris par les évaluations nationales.

- **Atelier 3 : les modalités, outils, dispositions relatives au travail en équipe.**

En résumé : nécessité absolue de travailler en équipe en EP pour mutualiser et harmoniser nos pratiques, à l'intérieur des établissements et entre le primaire et le collège dans la perspective de l'inscription de la classe de 6° dans le cycle 3 et du conseil école-collège...

Si le travail en équipe est une obligation dans le primaire, les collègues dénoncent le fait que leur « 27° heure » soit mangée par les réflexions sur les programmes sans cesse changeants, sur les différents dispositifs (B2i, anglais, PPRE...), sur le socle ; jamais le temps de se poser réellement pour parler des élèves en difficulté, des projets, ou avoir des animations pédagogiques intéressantes : désir notamment que des intervenants tels que conseillers pédagogiques ou chercheurs viennent présenter des travaux qui mettent en application des pistes de recherche qui ont fait leurs preuves ; désir de confronter les pratiques sans le regard d'un inspecteur qui sanctionne au lieu de conseiller.

Les collègues du secondaire demandent à ce que la concertation soit inscrite dans leur temps de service.

- **Atelier 1 : un climat « serein et apaisé » :** les collègues ont distingué ce qui est facteur de sérénité pour les enseignants et ce qui l'est pour les élèves :

- **Pour les profs :** problème du temps non rémunéré passé auprès des parents, et en tant que pseudo-assistant social et psychologue. Nécessité d'un service social des élèves dans le premier degré, car l'AS du collège ne peut au mieux que lancer les dossiers, sans pouvoir les traiter. Dénonciation de la suppression sans concertation des RASED (1 poste G manquant notamment). Nécessité d'avoir plus de moyens matériels en général.

- **Souffrance au travail des enseignants due à une image médiatique négative et à un harcèlement de l'administration qui demande tout le temps des comptes sous forme de compte-rendu** de la moindre réunion ou activité pédagogique, sans compter la lourdeur des évaluations demandées(LPC).

- **Pour les élèves :** problème du peu d'implication de beaucoup de parents dont la réalité sociale est difficile et loin de celle de l'école : on doit aider les parents à aider leurs enfants à l'école, avec le dispositif « Ouvrir l'Ecole aux Parents » présent au collège notamment. Dénonciation du caractère illisible du LPC pour les parents, chez qui il ne fait pas sens.

- **Atelier 2 : les dispositions permettant l'évaluation (des politiques d'EP ? mal compris et restitué) :**

Les collègues ont dénoncé le manque de temps institutionnel pour les échanges et les interactions entre les écoles maternelles, primaires et le collège : il faut des formations spécifiques, ciblées notamment sur la question du traitement de la violence pour les nouveaux collègues.

- Au retour en plénière, après ces brefs compte rendus, nous avons fait remarquer qu'il n'avait pas été possible d'aborder les thèmes de façon satisfaisante, n'y ayant pas été préparés; du coup, un thème comme le travail en équipe n'a pas été abordé sous l'angle des « outils » (si la liaison CM2-6° se fait à partir du LPC, bôf). Nous n'avons fait qu'entamer la réflexion commune.

- Nous avons demandé quand nous pourrions avoir la synthèse que les organisateurs ne nous ont pas proposé de rédiger ensemble ; ce sera fait au plus vite.

- Pour la question de « qui va aux assises académiques ? », les organisateurs n'en avaient aucune idée ! Nous avons dit qu'il serait bon que des enseignants y aillent ; la réponse là aussi est pour bientôt...

**Conclusion :** impression de grande précipitation partagée par les organisateurs ; illusion de concertation, on ne nous donne pas les moyens d'une véritable réflexion et encore moins d'une participation effective à la « refondation » de l'EP.